

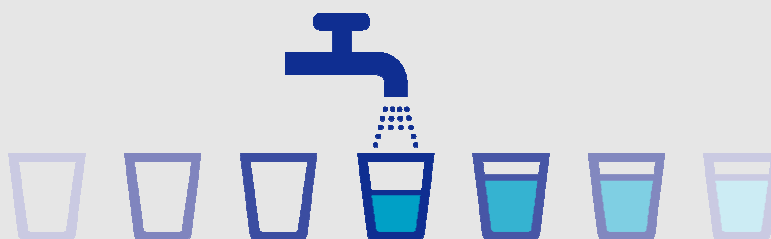
Rapport annuel

Commune de BAZOCHES-LES-GALLERANDES

Prix & Qualité

service de l'eau potable

DU SERVICE PUBLIC



Rapport relatif au prix et à la qualité du service public d'eau potable pour l'exercice 2012
présenté conformément à l'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales.

EXERCICE

2012

Sommaire

■	CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE PUBLIC	3
■	ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SERVICE	3
■	ESTIMATION DE LA POPULATION DESSERVIE	3
■	CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE	3
■	PRESTATIONS ASSUREES DANS LE CADRE DU SERVICE.....	3
■	CONVENTION D'ACHAT D'EAU	4
■	CONVENTION D'EXPORT	4
■	RESSOURCES EN EAU	4
■	NOMBRE D'ABONNEMENTS.....	5
■	VOLUMES MIS EN DISTRIBUTION ET VENDUS	5
■	LONGUEUR DU RESEAU.....	6
■	TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE PUBLIC	7
■	FIXATION DES TARIFS EN VIGUEUR	7
■	PRIX DU SERVICE DE L'EAU POTABLE	7
■	LE PRIX DE L'EAU TARIF HORS REDEVANCE DE POLLUTION DOMESTIQUE	8
■	EVOLUTION DES COMPOSANTES DU TARIF DEPUIS 2003	9
■	LE PRIX DE L'EAU Y COMPRIS REDEVANCE POLLUTION	10
■	EVOLUTION DU TARIF DOMESTIQUE DE LA COMMUNE AU COURS DE L'ANNEE 2012.	11
■	RECETTES D'EXPLOITATION	12
■	INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE.....	13
■	QUALITE DE L'EAU	13
■	PROTECTION DES RESSOURCES EN EAU	13
■	CONNAISSANCE ET GESTION PATRIMONIALE DU RESEAU	14
■	PERFORMANCE DU RESEAU.....	15
■	RENOUVELLEMENT DES RESEAUX	16
■	FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS DU SERVICE	17
■	TRAVAUX ENGAGES AU COURS DE L'EXERCICE	17
■	ETAT DE LA DETTE.....	17
■	AMORTISSEMENTS REALISES	17
■	PRESENTATION DES PROJETS A L'ETUDE.....	17
■	ACTIONS DE SOLIDARITE ET DE COOPERATION DECENTRALISEE.....	18
■	AIDE AU PAIEMENT DES FACTURES D'EAU DES PERSONNES EN SITUATION DE PRECARITE	18
■	OPERATIONS DE COOPERATION DECENTRALISEE	18

■ Caractérisation technique du service public de l'eau potable

■ ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SERVICE

La commune organise en partie le service d'eau potable.

Elle a transféré une partie de ses compétences au service : Syndicat de Production d'Eau Potable de la Sévinerie

■ ESTIMATION DE LA POPULATION DESSERVIE

1 468 habitants

■ CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE

Le service est exploité en affermage. Le délégataire est la société SAUR en vertu d'un contrat et de ses avenants ayant pris effet le 1^{er} avril 2004. La durée du contrat est de 15 ans et 9 mois. Il prend fin le 31 décembre 2019.

Le principal avenant au contrat est le suivant :

Avenant n°	Date	Objet
1	16/04/2011	Prenant en compte l'achat d'eau au Syndicat de Production d'Eau de la Sévinerie par la commune de Bazoches Les Gallerandes et nouveau plan de renouvellement

■ PRESTATIONS ASSUREES DANS LE CADRE DU SERVICE

Les prestations confiées à la société SAUR sont les suivantes :

Gestion du service	application du règlement du service, fonctionnement, surveillance et entretien des installations, relève des compteurs
Gestion des abonnés	accueil des usagers, facturation, traitement des doléances client
Mise en service	des branchements
Entretien	de la voirie, des branchements, des canalisations, des captages, des clôtures, des compteurs, des équipements électromécaniques, des forages, du génie civil
Renouvellement	des canalisations <6m, des clôtures, des compteurs, des équipements électromécaniques

La commune prend en charge :

Entretien	des poteaux incendie
Renouvellement	de la voirie, des branchements, des canalisations, des forages, des poteaux incendie, du génie civil

■ CONVENTION D'ACHAT D'EAU

Type d'échange	Adhérent
Achat Permanent	SI PEP LA SEVINERIE

■ CONVENTION D'EXPORT

Convention	Cocontractant
Convention d'Export Permanent	GRENEVILLE-EN-BEAUCE

■ RESSOURCES EN EAU

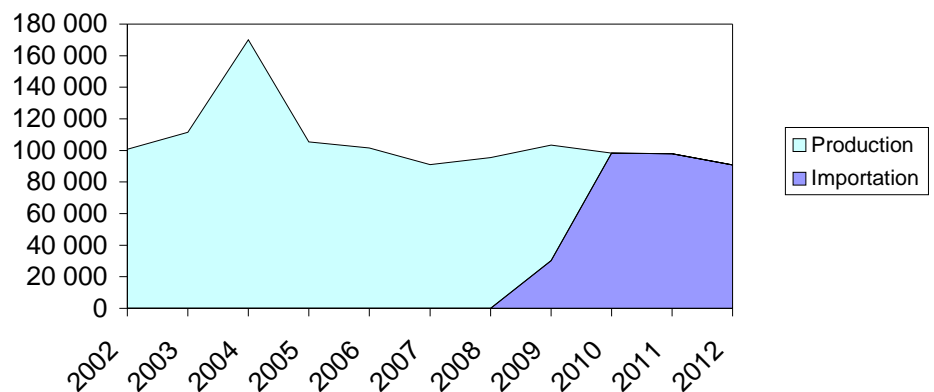
- *Volumes achetés aux collectivités adhérentes*

Achat à	Acheté en 2011 [m³]	Acheté en 2012 [m³]
SI PEP LA SEVINERIE	97 911	90 781

- *Total des volumes d'eau potable*

Total des ressources [m³]	2011	2012	Variation
Importations	97 911	90 781	-7,28 %
Total général	97 911	90 781	-7,28 %

- *Evolution des volumes d'eau potable produits et importés*

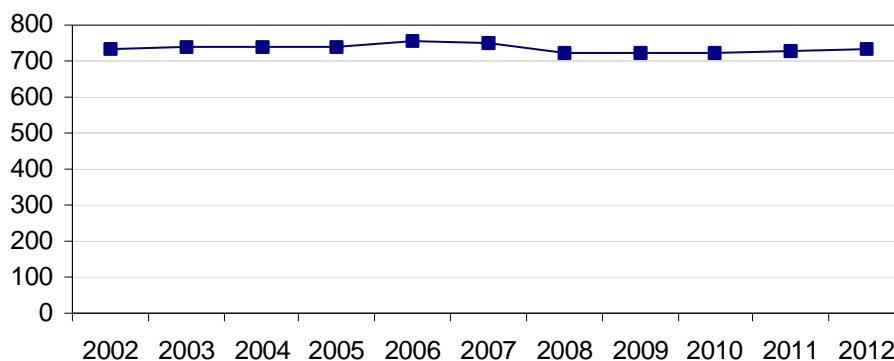


■ NOMBRE D'ABONNEMENTS

Abonnements	2011	2012	Variation
Nombre d'abonnements domestiques	728	733	+0,69 %
Nombre total d'abonnements	728	733	+0,69 %

Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L. 213-10-3 du code de l'environnement.

- *Evolution du nombre total d'abonnements*



■ VOLUMES MIS EN DISTRIBUTION ET VENDUS

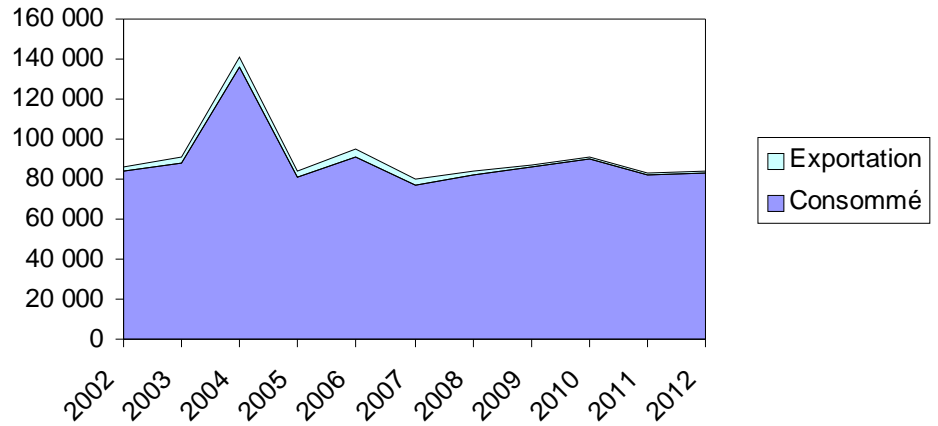
Volumes [m³]	2011	2012	Variation
Volume importé	97 911	90 781	-7,28 %
Volume exporté	- 1 608	- 1 462	-9,08 %
Volume mis en distribution	96 303	89 319	-7,25 %
Volume vendu aux abonnés domestiques	81 857	82 665	+0,99 %
Volume total vendu aux abonnés	81 857	82 665	+0,99 %

La consommation moyenne par abonnement domestique est de : 113 m³ par an. Elle était de 112 m³ en 2011.

- *Détail des exportations d'eau*

Export vers	Exporté en 2011 [m³]	Exporté en 2012 [m³]
GRENVILLE-EN-BEAUCE (via Forage de Malvoisine)	1 608	1 462
Volume total exporté	- 1 608	- 1 462

• Evolution des volumes vendus aux abonnés et exportés



■ **LONGUEUR DU RESEAU**

	2011	2012	Variation%
Linéaire du réseau hors branchements en km	21,4	21,4	0,00 %

■ Tarification et recettes du service public de l'eau potable

■ FIXATION DES TARIFS EN VIGUEUR

L'assemblée délibérante vote les tarifs concernant la part collectivité.
La délibération qui a fixé les tarifs en vigueur est la suivante :

Date de la délibération	Objet
10/01/2012	Nouveau tarif

Les tarifs concernant la part de la société SAUR sont fixés par le contrat et indexés annuellement par application aux tarifs de base d'un coefficient défini au contrat.

Au 1er janvier 2013, la formule d'indexation appliquée conduit à une variation de 26,73 % par rapport aux tarifs de base établis au 1^{er} juillet 2003.
Les taxes et redevances sont fixées par les organismes concernés.

Le service est assujetti à la TVA.

■ PRIX DU SERVICE DE L'EAU POTABLE

Le prix du service comprend :

- Une partie fixe ou abonnement
- Une partie proportionnelle à la consommation d'eau potable

Les abonnements sont payables d'avance semestriellement.

Les volumes sont relevés annuellement.

Les consommations sont payables au vu du relevé. Les facturations intermédiaires sont basées sur une consommation estimée.

- *Redevance de pollution domestique*

La redevance de pollution domestique est reversée à l'agence de l'eau. Son montant, en € par m³, est calculé chaque année par l'agence de l'eau.

Elle est unique sur l'ensemble du service.

	1 ^{er} jan 2012	1 ^{er} jan 2013
Redevance de pollution domestique	0,3990	0,3700

■ LE PRIX DE L'EAU Tarif hors redevance de pollution domestique

● Evolution du tarif de l'eau

	Désignation	1 ^{er} jan 2012	1 ^{er} jan 2013	Variation
Part de l'exploitant				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	51,57	52,59	+1,98 %
Part proportionnelle [€ HT/m ³]	le m ³	0,296	0,302	+2,03 %
Part de la collectivité				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	0,00	0,00	
Part proportionnelle [€ HT/m ³]	le m ³	0,666	0,741	+11,26 %
Redevances et taxes				
	TVA	5,5 %	5,5 %	

* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m³

● Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

	1 ^{er} jan 2012	1 ^{er} jan 2013	Variation
Exploitant	87,09	88,83	+2,00 %
Collectivité	79,92	88,92	+11,26 %
TVA	9,19	9,78	+6,42 %
Total [€ TTC]	176,20	187,53	+6,43 %

Variation EXPLOITANT + COLLECTIVITE (HT)
+6,43 %

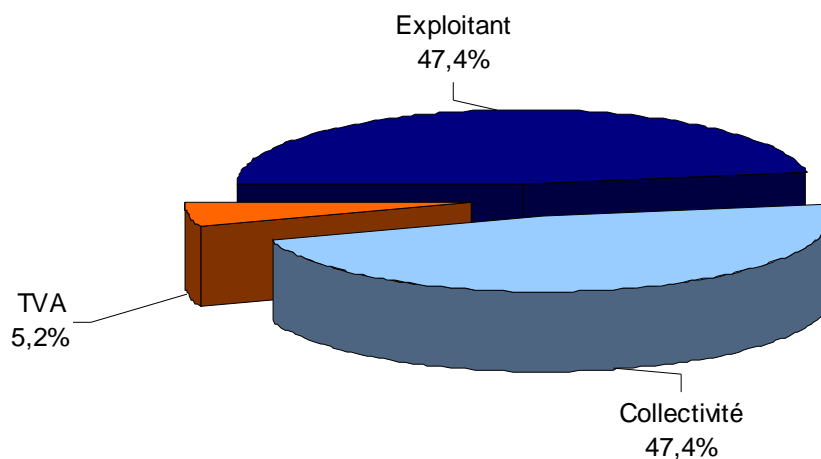
Prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ :

1,56 €/m³

Prix théorique du litre pour un usager consommant 120 m³ :

0,0016 €/m³

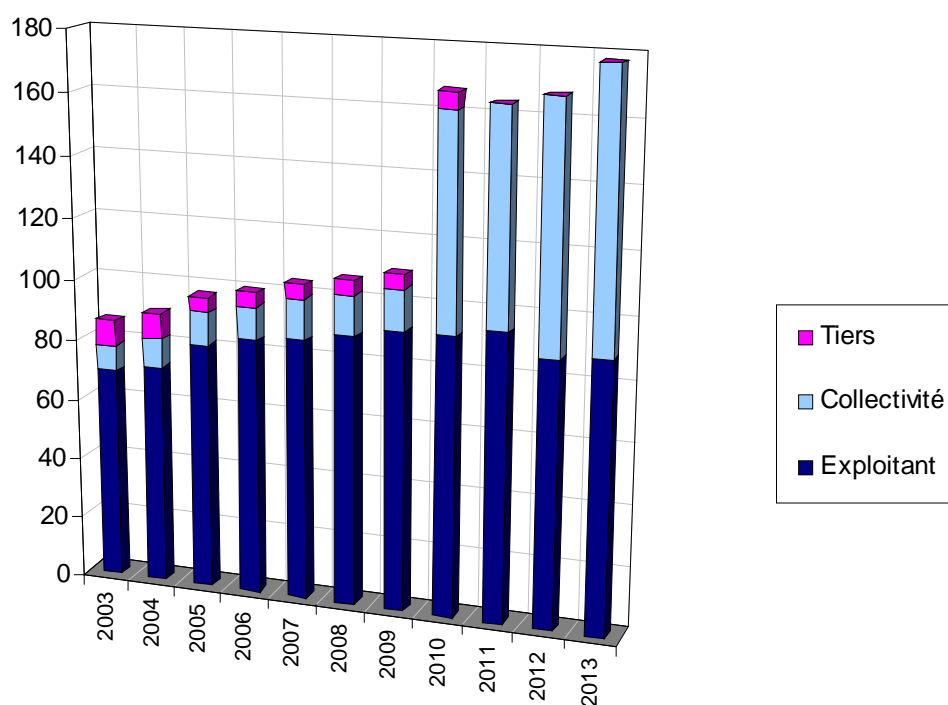
Répartition au 1er janvier 2013



■ EVOLUTION DES COMPOSANTES DU TARIF DEPUIS 2003

Composantes de la facture d'un usager consommant 120 m³ (valeurs au 1^{er} janvier de chaque année hors TVA et hors redevance pollution).

Année	Exploitant [€]	Collectivité [€]	Tiers [€]	Totàhors TVA [€]
2003	69,36	8,40	8,33	86,09
2004	71,94	9,60	8,33	89,87
2005	80,97	10,80	4,84	96,61
2006	84,05	10,80	4,80	99,65
2007	85,61	13,20	4,80	103,61
2008	88,38	13,20	4,80	106,38
2009	91,63	13,20	4,80	109,63
2010	91,46	69,60	5,56	166,62
2011	94,16	69,60	0,00	163,76
2012	87,09	79,92	0,00	167,01
2013	88,83	88,92	0,00	177,75



■ LE PRIX DE L'EAU y compris Redevance pollution

- Evolution du tarif de l'eau

	Désignation	1 ^{er} jan 2012	1 ^{er} jan 2013	Variation
Part de l'exploitant				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	51,57	52,59	+1,98 %
Part proportionnelle [€ HT/m ³]	le m ³	0,296	0,302	+2,03 %
Part de la collectivité				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	0,00	0,00	
Part proportionnelle [€ HT/m ³]	le m ³	0,666	0,741	+11,26 %
Redevances et taxes				
	Redevance de pollution domestique	0,399	0,37	-7,27 %
	TVA	5,5 %	5,5 %	

* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m³

- Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

	1 ^{er} jan 2012	1 ^{er} jan 2013	Variation
Exploitant	87,09	88,83	+2,00 %
Collectivité	79,92	88,92	+11,26 %
Redevance de pollution domestique	47,88	44,40	-7,27 %
TVA	11,82	12,22	+3,38 %
Total [€ TTC]	226,71	234,37	+3,38 %

Variation EXPLOITANT + COLLECTIVITE (HT)
+6,43 %

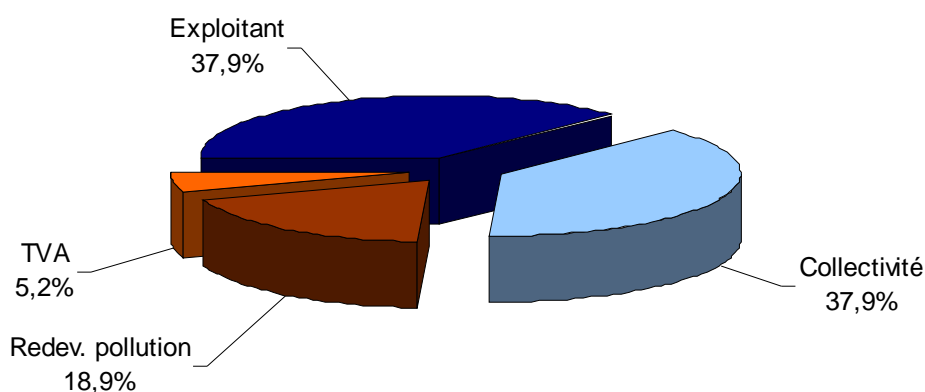
Prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ :

1,95 €/m³

Prix théorique du litre pour un usager consommant 120 m³ :

0,0020 €/m³

Répartition au 1er janvier 2013



■ EVOLUTION DU TARIF DOMESTIQUE DE LA COMMUNE AU COURS DE L'ANNEE 2012

Le tarif domestique de la commune a évolué au cours de l'année 2012, les dates d'application sont les suivantes :
 du 1^{er} janvier au 17 janvier 2012
 du 18 janvier au 31 décembre 2012

Pour l'ensemble de ces tarifs les abonnements sont exprimés en €/an et les tranches en m³/an

	Désignation	du 1 ^{er} janvier au 17 janvier 2012	du 18 janvier au 31 décembre 2012
Part de l'exploitant			
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire	51,57	51,57
Part proportionnelle [€ HT/m ³]	le m ³	0,296	0,296
Part de la collectivité			
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire	0,00	0,00
Part proportionnelle [€ HT/m ³]	le m ³	0,666	0,741
Redevances et taxes			
	TVA [%]	5,5	5,5

■ RECETTES D'EXPLOITATION

- *Recettes de la collectivité*

	2011	2012	Variation
Recettes de vente d'eau			
Recettes vente d'eau domestiques	52 389,92 €	61 661,13 €	+17,70 %
Régularisations des ventes d'eau (+/-)	- 12,49 €	- 406,45 €	-3154,20 %
Total recettes de vente d'eau	52 377,43 €	61 254,68 €	+16,95 %
Autres recettes			
Contribution exceptionnelle du budget général	13 000,00 €		
Autres recettes	500,00 €		
Total des recettes	65 877,43 €	61 254,68 €	-7,02 %

- *Recettes de l'exploitant*

	2011	2012	Variation
Recettes de vente d'eau			
Recettes vente d'eau domestiques	61 960,04 €	63 504,72 €	+2,49 %
dont abonnements	37 901,82 €		
Régularisations des ventes d'eau (+/-)	- 140,05 €	- 252,14 €	-80,04 %
Total recettes de vente d'eau	61 819,99 €	63 252,58 €	+2,32 %

■ Indicateurs de performance du service de l'eau potable

■ QUALITE DE L'EAU

Les données relatives à la qualité de l'eau distribuée définies par l'article D.1321-103 du Code de la Santé Publique sont indiquées dans le rapport établi et transmis par l'ARS. Parallèlement l'exploitant vérifie la qualité de l'eau distribuée, par des analyses menées dans le cadre de l'autocontrôle.

Résultats du contrôle réglementaire :

	Nombre de prélèvements réalisés	Nombre de prélèvements Non conformes	% de conformité
Conformité bactériologique	11	0	100 %
Conformité physico-chimique	11	0	100 %

■ PROTECTION DES RESSOURCES EN EAU

**Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau
Import d'eau traitée depuis SI PEP LA SEVINERIE**

	0%	aucune action
	20%	études environnementale et hydrogéologique en cours
	40%	avis de l'hydrogéologue rendu
	50%	dossier déposé en préfecture
➔	60%	arrêté préfectoral
	80%	arrêté préfectoral complètement mis en oeuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés)
	100%	arrêté préfectoral complètement mis en oeuvre (comme ci-dessus), et mise en place d'une procédure de suivi de l'application de l'arrêté

valeur globale de l'indice d'avancement de la protection de la ressource,
calculée en tenant compte des volumes annuels d'eau produits ou achetés à d'autres services publics d'eau potable

60 %

■ CONNAISSANCE ET GESTION PATRIMONIALE DU RESEAU

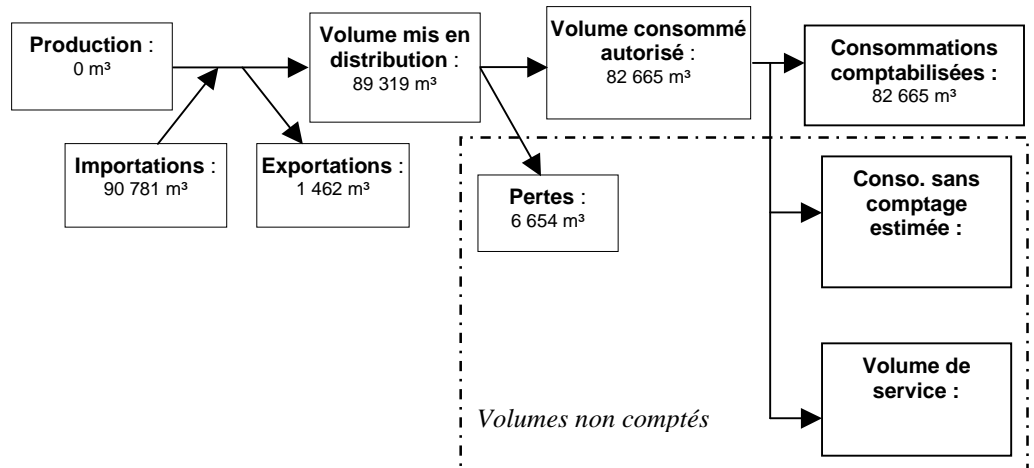
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau

Les grands ouvrages - réservoirs, stations de traitement, pompes... - ne sont pas pris en compte pour le calcul de cet indice défini par l'arrêté du 2 mai 2007.

		nombre de points	points obtenus
	absence de plan du réseau ou plans couvrant moins de 95 % du linéaire estimé du réseau de desserte ;	0	
➔	existence d'un plan du réseau couvrant au moins 95 % du linéaire estimé du réseau de desserte ;	10	10
➔	mise à jour du plan au moins annuelle. (1)	10	10
➔	informations structurelles complètes sur chaque tronçon (diamètre, matériau) ;	10	10
	connaissance pour chaque tronçon de l'âge des canalisations ;	10	0
	localisation et description des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, compteurs de sectorisation...) et des servitudes ;	10	0
	localisation des branchements sur la base du plan cadastral ;	10	0
	localisation et identification des interventions (réparations, purges, travaux de renouvellement) ;	10	0
	existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des branchements ;	10	0
	existence d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans) ;	10	0
	mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations.	10	0
	TOTAL	100	30

(1) cette condition doit être satisfaite pour que le service puisse bénéficier de points supplémentaires

■ PERFORMANCE DU RESEAU



Il n'est pas pris en compte de consommations sans comptage.

Il n'est pas pris en compte de volumes de service.

L'arrêté du 2 mai 2007 définit les indicateurs suivants :

- rendement du réseau de distribution =

(consommations comptabilisées+exportations+estimation consommations sans comptage+volume de service) / (volume produit + importations)

	2008	2009	2010	2011	2012
Rendement du réseau de distribution [%]	87,6 %	84,2 %	92,6 %	85,2 %	92,7 %

N.B. : la définition du rendement a changé à partir des valeurs de l'année 2007

- indice des volumes non comptés =

(estimation consommations sans comptage+volume de service+pertes) / longueur du réseau hors branchements

	2008	2009	2010	2011	2012
Indice linéaire des volumes non comptés [m³/km/j]	1,5	2,0	0,9	1,9	0,9

- indice linéaire de pertes en réseau =

pertes / longueur du réseau hors branchements

	2008	2009	2010	2011	2012
Indice linéaire de pertes en réseau [m³/km/j]	1,5	2,0	0,9	1,9	0,9

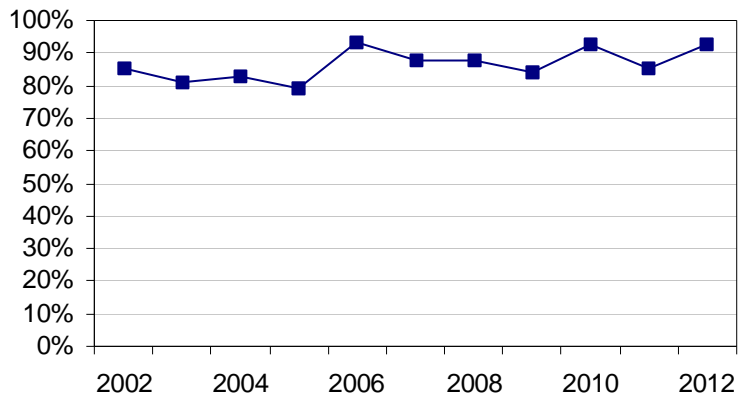
- indice linéaire de consommation=

(consommations comptabilisées+exportations+estimation consommations sans comptage+volume de service) / (365 * longueur du réseau hors branchements)

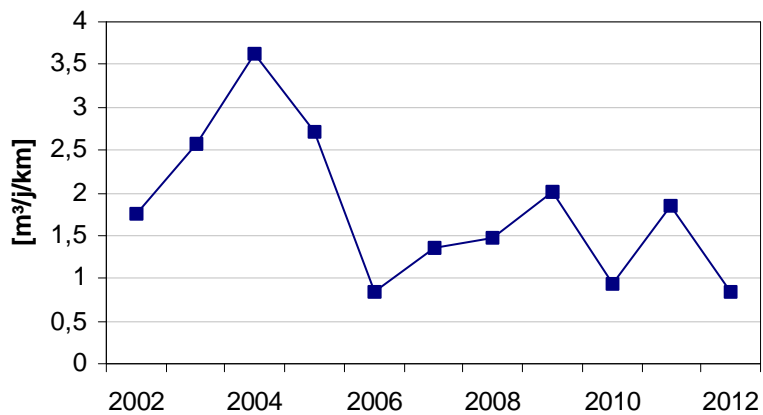
	2008	2009	2010	2011	2012
Indice linéaire de consommation [m³/km/j]	10,3	10,7	11,7	10,7	10,8
Seuil de rendement [%]	67,1 %	67,1 %	67,3 %	67,1 %	67,2 %

Le rendement est au-dessus du seuil minimal sur le dernier exercice.

Evolution du rendement du réseau de distribution



Evolution de l'indice linéaire des pertes en réseau



■ **RENOUVELLEMENT DES RESEAUX**

	2008	2009	2010	2011	2012
Linéaire de canalisations renouvelées au cours de l'exercice [km]	0	0,310	0	0	0

Taux moyen de renouvellement des réseaux : 0,3 %

Ce taux est le quotient, exprimé en pourcentage, de la moyenne annuelle du linéaire de réseaux (hors linéaires de branchements) renouvelés au cours des cinq dernières années par la longueur du réseau.

Le linéaire renouvelé inclut les sections de réseaux remplacées à l'identique ou renforcées ainsi que les sections réhabilitées.

■ Financement des investissements du service de l'eau potable

■ TRAVAUX ENGAGES AU COURS DE L'EXERCICE

Il n'y pas eu de travaux engagés au cours de l'exercice 2012.

Branchements en plomb: le recensement de ceux-ci a été effectué lors de la dernière campagne de relève.

Seuls les branchements comportant un tronçon en plomb avant compteur sont comptabilisés ci-dessous.

Branchements	2012
Nombre de branchements en plomb restants (en fin d'année)	80

■ ETAT DE LA DETTE

L'état de la dette au 31 décembre 2012 fait apparaître les valeurs suivantes :

	2011	2012
Encours de la dette au 31 décembre	31 686,33 €	31 686,33 €
Remboursements au cours de l'exercice	4 454,39 €	3 801,40 €
dont en intérêts	1 589,03 €	1 488,01 €
dont en capital	2 865,36 €	2 313,39 €

■ AMORTISSEMENTS REALISES

	2008	2009	2010	2011	2012
Montant de la dotation aux amortissements	28 171,52 €	27 642,36 €	23 466,35 €	24 595,74 €	24 595,74 €

■ PRESENTATION DES PROJETS A L'ETUDE

Objet des travaux
Travaux sur les sites de stockage de Malvoisine et Izy: - mise en place de crinolines sur échelle - reprise de fissures et d'étanchéité des ouvrages béton - installation de déshumidificateur

■ Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau

■ AIDE AU PAIEMENT DES FACTURES D'EAU DES PERSONNES EN SITUATION DE PRECARITE

	2011	2012
montants des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité	124,00 €	149,00 €

■ OPERATIONS DE COOPERATION DECENTRALISEE

Néant.